

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LICEY SUR VINGEANNE

Département de la
Côte d'or

SEANCE du 28 juin 2019

Nbre conseillers en exercice : 11
Nbre conseillers présents ou
représentés : 10
Date de la convocation : 14/06/2019
Date d'affichage : 03/07/2019

Dominique MATIRON, Maire.

Etaient présents : GALLOTTE Raymond, Cyril GENTILHOMME, HOF Marc, JEANBLANC Alain, Dominique MATIRON, MONOT Bernard, MONOT Sébastien, Christian NICOLARDOT

Etait absent :

Etaient excusés : COUTURIER Philippe
SOLIVELLAS Antoine, pouvoir donné à MATIRON Dominique
TURLOT Angélique, pouvoir à MONOT Sébastien

Secrétaire de séance : MONOT Sébastien

1. Objet : Reforestation pédagogique biodiverse communale le long de la Vingeanne

Monsieur le Maire explique que l'association Forestiers du Monde, représentée par Messieurs Bernard LECLERCQ et Jean-Noël CABASSY, propose d'accompagner des écoliers du Pôle scolaire et leurs enseignants dans un projet de reforestation pédagogique biodiverse sur le territoire communal. Cela consiste, dans le temps scolaires, à la conception avec les écoliers et leurs enseignants de bosquets sur les parcelles 18 et 67 suite à l'exploitation de peupliers vieillissants.

Une telle démarche expérimentale vise à répondre à l'ensemble des enjeux forestiers contemporains de préservation de la biodiversité locale, de lutte contre l'accroissement d'origine anthropique de l'effet de serre, de protection des ressources en eau, des sols et du paysage, de production de bois, d'accueil du public et particulièrement d'éducation à l'environnement des jeunes publics. Les objectifs assignés à cette expérimentation sont tous de même importance et ce en vue de satisfaire conjointement l'ensemble des attentes de la société civile.

Les parcelles communales 18 et 67 sont affectées à ce projet de reforestation pédagogique biodiverse lequel peut se dérouler sur plusieurs années afin d'associer chaque année de nouveaux écoliers.

Forestiers du Monde, riche des expériences menées sur des communes de Bourgogne notamment, apporte aux écoliers son appui technico-pédagogique bénévole. Elle est

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LICEY SUR VINGEANNE

Département de la
Côte d'or

reconnue en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public (agrément 2016 – 2021).

Pour ce projet, Forestiers du Monde met gratuitement à disposition des écoliers et de leurs enseignants les expositions intitulées « L'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation » ainsi que « Ensemble, produisons de la biodiversité ». Elle remet également gratuitement à chaque écolier impliqué le guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, développons la biodiversité et luttons contre l'effet de serre ».

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le projet de reforestations pédagogique biodiverse communale le long de la Vingeanne sur les parcelles 18 et 67.

AUTORISE le maire à signer tous documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,
Dominique MATIRON



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : - 5 JUIL. 2019

